

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Tu fais le business en ligne au Cameroun, tu paies

Les entreprises étrangères qui font du business dans les réseaux sociaux vont désormais payer les impôts sur l'argent gagné au Cameroun

(Articles 5 bis (1), 5 ter, 7 bis, 17 quater et 23 bis CGI)

Les entreprises numériques étrangères paient désormais un acompte d'impôt sur les sociétés au Cameroun au taux de 3% (minimum de perception évidemment). Et leur taux de bénéfice forfaitaire est de 10%, dès qu'il est établi que cette entreprise étrangère réalise un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions au Cameroun, ou dispose d'au moins 1000 abonnés ou utilisas

teurs localisés au Cameroun.

Voici entre autres les services offerts par ces entreprises : la publicité ciblée, l'intermédiation en ligne, le streaming, le cloud computing, l'hébergement, la fourniture de logiciels à distance...

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Le précompte sur achat s'invite dans l'économie numérique

Si vous faites de la vente en gros en ligne, si vous êtes distributeurs orange ou MTN, vous devrez désormais payer le précompte sur achat

(Article 21 CGI)

Jusqu'en 2025, seules les opérations des ventes de marchandises par les importateurs, les industriels et les exploitants forestiers étaient soumis au précompte sur achat.

Désormais la loi étend le précompte sur achat aux achats de biens et services effectués par les distributeurs, partenaires commerciaux et prestataires des entreprises de téléphonie à l'instar de MTN ou Orange, du numérique et des opérateurs de services assimilés.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Le transport par Yango baisse

Les prix des courses Yango ou Gozem... vont certainement baisser

(Article 58 (nouveau) CGI)

En 2024, il a été décidé que les particuliers exerçant une activité économique à l'instar du transport par l'intermédiaire des plateformes numériques devaient payer un impôt calculé à 5% de leurs recettes. Donc lorsqu'un chauffeur travaillait 100 000, il devait payer les impôts de 5 000 FCFA. Ce montant était très élevé.

Désormais, pour calculer les impôts de ces chauffeurs, on va d'abord déterminer un bénéfice de 20%. Ainsi si un chauffeur travaille 100 000, on va dégager 20% de bénéfice, soit 20 000 FCFA et calculer les impôts à 5%, soit 1000 FCFA.

Hier il aurait payé 5000 FCFA pour une recette de 100 000 FCFA, désormais il ne paiera que 1000 FCFA, et rien d'autre.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Les bailleurs vont un peu souffler

Le précompte sur loyer passe à 10% pour tous ceux qui sont assujettis à cet impôt

(Article 87 CGI)

Avant certains contribuables payaient le précompte sur loyer au taux de 15%. Désormais c'est harmonisé et ramené à 10% pour tous les locataires non professionnels et professionnels.

Mais si vous payez l'IGS, ne retenez plus les PSL sur les loyers payés aux contribuables du réel.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ **Si tu fermes boutique, n'oublie pas de solder tes impôts.**

En cas de cessation d'activité, informez l'administration 3 mois avant la cessation. Attention aux amendes qui vont désormais de 100 000 à 30 000 000 FCFA

(Articles 95, 95 bis, 96 et L 105 quater CGI)

Avant, en cas de cessation, vous disposiez de trente jours après la cessation pour informer l'administration et régulariser votre situation. Et très souvent l'administration arrivait quand le contribuable a déjà disparu. C'est terminé ça.

En cas de cessation, vous faites une déclaration préalable de cessation trois mois avant la cessation afin que l'administration ait le temps de venir effectuer un contrôle.

Et après la cessation, vous disposez encore de trois mois pour faire la déclaration de clôture et payer les impôts dus.

Et si vous ne respectez pas cette procédure, les amendes vous guettent.

Par exemple le contribuable assujetti à l'IGS qui déclare une cessation sans respecter ces délais paiera 100 000 par jour de retard, plafonné à 5 000 000 FCFA.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Les jeunes diplômés vont trouver du travail fait quoi fait quoi

Promotion de l'emploi des jeunes : Voici ce que les entreprises gagnent quand elles recrutent les jeunes diplômés

(Article 105 CGI)

Depuis 2017, lorsqu'une entreprise recrutait un jeune de moins de 35 ans, cette entreprise était exonérée des impôts à payer sur ces salaires, qu'il s'agisse d'un contrat de travail ou d'un stage pré emploi.

Désormais, et en plus des précédentes mesures, les contrats d'alternance bénéficient également des mêmes avantages.

Mais bien plus, il est désormais accordé un crédit d'impôt au profit des entreprises engagées dans l'insertion des jeunes diplômés.

Ce crédit d'impôt, correspondra à 20 % des charges exposées par les entreprises pour le recrutement, la formation et l'encadrement des jeunes.

Même les particuliers qui font des dons aux structures d'encadrement, de formation et d'insertion des jeunes bénéficient du même crédit d'impôt de 20%.

Vous imaginez, 20% de crédit d'impôt à imputer sur l'impôt sur les sociétés (IS) ou sur l'IRPP.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ **Il est désormais possible de faire du business sans payer les impôts**

D'énormes avantages fiscaux accordés aux contribuables qui investissent au Nord-Ouest, au Sud-Ouest et à l'Extrême Nord

(Article 121 CGI)

Depuis 2017, lorsque vous investissez dans ces zones économiques sinistrées: vous payez très peu d'impôt. Vous ne payez ni patente, ni TVA, ni droits d'enregistrement, ni taxe sur la propriété foncière, ni impôt sur les sociétés, ni impôt sur les salaires.

Et ces avantages sont renforcés en 2026. Vous imaginez

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Les personnes handicapées sont en haut

Plusieurs avantages fiscaux accordés aux personnes vivant avec un handicap

(Articles 124 quater à 124 octies CGI)

Les personnes vivant avec le handicap qui exercent une activité économique bénéficient désormais de plusieurs avantages fiscaux :

- Les personnes handicapées payent juste 50% des droits lorsqu'elles sont assujetties à l'IGS (Impôt Général Synthétique)
- Les personnes handicapées ne payent aucun impôt sur leurs salaires, à l'exception des cotisations CNPS pour leur propre retraite.
- Les personnes handicapées ne payent aucune TVA sur les achats des équipements, matériels et dispositifs exclusivement destinés à leur usage.
- Lorsqu'elles vendent les boissons, les personnes handicapées payent juste 50% des droits de licence (Article C 37 CGI)

Et ce n'est pas fini...

Les personnes handicapées ne paient pas la taxe spécifique sur les visites techniques sur leurs véhicules personnelles aménagées pour leur usage.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Augmentation de 3000 FCFA sur la visite technique

Instauration d'une taxe spécifique sur les visites techniques automobile de FCFA 3000

(Article 124 sexies CGI).

Cette taxe spécifique sur la visite technique automobile de FCFA 3 000 doit être payée par tous les véhicules à l'exception des véhicules des personnes handicapées aménagées comme tel et des véhicules de transport en commun de personnes et de marchandises.

Cette taxe sert en partie au financement des actions de prévention, de réinsertion et de réhabilitation des personnes handicapées.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Les clandos de l'immobilier vont désormais payer

Si vous êtes un promoteur immobilier, sachez que vous devez payer la TVA même si vous opérez sans agrément

(Article 127 (5) CGI)

Jusque-là, seuls les professionnels immobiliers ayant un agrément payaient cette TVA, alors que les clandestins leur faisaient une concurrence rude.

Désormais, tout le monde paie, que vous ayez un agrément ou pas.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ L'importation des voitures à gaz naturel désormais moins cher.

Protection de l'environnement oblige : vous ne paierez plus les droits d'accises sur l'importation des véhicules fonctionnant au gaz naturel.

Jusque-là seuls les véhicules électriques bénéficiaient de cet avantage. Désormais si votre voiture fonctionne au gaz naturel, vous ne paierez pas les droits d'accises lors de son importation quel que soit son caractère luxueux.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ **Pas de panique, le prix de la bière ne va pas augmenter**

La bière ne va certainement pas augmenter de prix en 2026, en revanche une légère hausse pourrait être observée sur la vente des vins et spiritueux

(Article 142 (8) CGI)

En 2026, il y aura un relèvement des droits d'accises spécifiques sur les vins, spiritueux, whiskies et champagnes produits localement ou importés.

Evidemment, ce n'est pas une raison pour trop boire en décembre sous prétexte qu'il faut faire des réserves

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ Ça va chauffer pour les pollueurs

Les entreprises qui fabriquent ou importent les produits polluants vont désormais payer une taxe spécifique sur l'environnement. Trop c'est trop

(Articles 149 (2) et 228 septies et suivants CGI)

Avant il y avait juste des droits d'accises sur certains produits comme les emballages non retournables. Cette mesure est inefficace. Elle ne suffit pas à faire changer les comportements des pollueurs. Et c'est notre environnement qui continue de souffrir.

Désormais vous paierez une taxe spécifique sur l'environnement si vous importez ou fabriquez les produits suivants: ciment, fer à béton, carreaux, céramiques, emballages non retournables et produits en plastique. Et vous paierez cette taxe sans la répercuter sur le prix de vente de votre marchandise.

Après tout, c'est bien vous le pollueur- payeur

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ La compétence des Contrôleurs des Impôts enfin reconnue

Enfin les contrôleurs des Impôts Assermentés peuvent désormais exécuter une vérification générale de comptabilité, Ouf

(Articles L 9 et L 11 CGI)

Avant, il fallait être Inspecteur des Impôts Assermenté pour pouvoir effectuer une vérification générale de comptabilité. Ainsi, les Contrôleurs des Impôts se limitaient au contrôle sur pièces. Désormais ces derniers peuvent valablement exécuter une vérification générale de comptabilité sous la supervision de leur hiérarchie, à condition d'avoir préalablement prêté serment.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ **Désormais, pas d'ACF, pas de titre foncier, ni carte grise, ni passeport**

L'Attestation de Conformité Fiscale (ACF) prend encore de la valeur

(Article L 94 quater CGI)

En plus de l'exigence de l'ACF lors de la demande de visa par exemple, désormais, l'ACF vous sera exigée dans les procédures suivantes: les demandes de branchement au réseau d'eau, d'électricité et de téléphone, les demandes de délivrance ou de renouvellement du passeport, les opérations d'importation effectuées par des particuliers, les demandes de titre foncier et les demandes d'établissement ou de mutation de la carte grise d'un véhicule automobile...

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ **50 000 à 200 000
à payer pour
les contribuables qui
refusent de déclarer
leurs impôts**

**Sanction en cas de
non-déclaration après
mise en demeure**

(Article L 97 CGI)

Lorsque vous n'effectuez pas votre déclaration mensuelle dans les délais, l'administration vous envoie une mise en demeure. Et si vous ne déclarez pas dans les 7 jours, l'administration vous fait une taxation d'office.

Désormais, après les 7 jours, et si la déclaration n'est pas toujours effectuée, vous serez passible d'une amende automatique générée par le système informatique de la DGI allant de 50 000 à 200 000 FCFA

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ **100 000 à payer pour les particuliers qui ne déclarent pas leurs revenus dans les délais**

Il existe désormais une amende de 100 000 FCFA pour ceux qui n'effectuent pas leur déclaration annuelle de revenus des particuliers dans les délais

(Article L 99 CGI)

Désormais, si vous n'effectuez pas votre déclaration annuelle de revenus des particuliers dans les délais, vous allez trouver en ligne une amende automatique de 100 000 FCFA qui vous attend. Et d'office, vous n'aurez plus d'ACF tant que cette dette n'est pas réglée et la déclaration effectuée.

Vous voilà averti.

M. Impôt vous parle, écoutez-le

LES IMPOTS QUI CHANGENT EN 2026



➤ L'IGS encore plus facile à gérer

Les contribuables assujettis à l'IGS sont autorisés à déduire les acomptes retenus à la source sur l'IGS à payer

(Article C38 CGI).

Si vous êtes au régime de l'IGS et vous effectuez des prestations qui donnent droit à des retenues à la source qui sont désormais de 2,2% pour les contribuables de l'IGS, pas de panique. Vous devez déduire ces retenues sur l'IGS que vous devez payer jusqu'à épuisement.

Désormais vous ne serez plus taxé deux fois sur le même revenu.